

CSE I2S du 30 et 31 janvier 2024 et poursuite du 12 février 2024

Informations économiques

Etant en « Quiet période », les informations économiques ont été quelque peu succinctes. Cependant, un focus a été fait sur le CIR (Crédit Impôts Recherche) et les impacts de la réorganisation 2024.

Organisation du travail : déménagements

Un point a été fait sur le déménagement de **Toulouse**. Un étonnement général du CSE a été évoqué à la direction dans la mesure où des déménagements ont commencé. La direction explique que ce sont des déplacements provisoires afin de réaliser des travaux dans certaines zones. Mais un déménagement, n'est-ce pas un mouvement d'un point A à un point B ? Les membres du CSE estiment qu'aucun mouvement ne devrait avoir lieu quand une expertise est en cours et que les conclusions n'ont pas encore été rendues.

Sécurité et conditions de travail

Strasbourg, le grand sujet du moment ! Non, ce n'est pas pour son marché de Noël, ni pour sa choucroute mais pour un sujet tout autre... De quoi parle-t-on ? Un mail d'alerte d'une ex-salariée de l'agence de Strasbourg a été diffusé à l'ensemble des membres du CSE en fin d'année 2023. Ce mail parlait des conditions de travail plus que difficiles sur le contrat EU-Lisa (gestion de l'espace Schengen). Ces conditions de travail ont conduit le CSE d'approuver la conduite d'une expertise sur ce projet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites de cette expertise.

Roanne, un autre sujet ayant généré de la discorde est la validation des plannings. 2 plannings étaient concernés, Nexter et St Gobain.

Ces plannings, bien qu'étant conformes à l'accord, n'ont pas été validés par le CSE dans la mesure où les cadences imposées aux salariés et le manque d'effectifs ne permettent pas d'assurer des conditions de travail sereines.

Formation

L'observatoire « Emplois & Parcours professionnels », kezako ?

En 2022, un accord d'entreprise sur la gestion des emplois et des parcours professionnels a été signé. Cet accord prévoit la mise en place d'un observatoire « Emplois & Parcours professionnels » permettant d'assurer le suivi de la mise en œuvre des travaux du comité en charge de la gestion des compétences.

Cet observatoire a aussi, entre autres, la charge d'analyser les travaux du comité en intégrant une approche par BU ou région selon chaque société.

Mohammed Boutchich, membre élu du CSE, a été désigné par le CSE pour représenter I2S.

Œuvres sociales

Un nouveau budget de la Commission Loisir a été présenté au CSE. Quelques désaccords se sont fait sentir sur la répartition de ce budget. Après de vifs débats, certains membres du CSE ont demandé qu'il y ait un chèque Noël de **130€** pour chaque salarié. Un vote a été fait dans ce sens entérinant ce montant. Un nouveau budget réactualisé sera présenté au prochain CSE à la suite du changement de montant du chèque Noël. Nous vous ferons un petit retour de ce nouveau budget lors de la prochaine newsletter.

Note de frais

Des dysfonctionnements ont été remontés par certains élus sur l'outil de saisie des notes de frais : Concur.

Il est remonté, entre autres, le fait que les salariés ne reçoivent pas de notification lors du changement de statut de la note de frais ou si un changement a été opéré sur la note de frais.

Les membres du CSE ont demandé à la direction pour le prochain CSE que la personne en charge de ce projet soit présente pour apporter des éclaircissements sur ces dysfonctionnements.

Prochain CSE le 29 février 2024

Si vous avez des questions sollicitez vos élus **traid union**

Pour vous abonner, scannez le QR Code :

